Faire le point sur sa situation - jeune

Vous êtes jeunes et souhaitez reprendre vos études ? Vous avez besoin d'aide pour trouver un métier, votre métier ? Découvrez les aides destinées aux jeunes dans cette sélection :

Contrat d'apprentissage dans le secteur privé

C'est un contrat de travail particulier qui donne lieu à un salaire et par lequel un employeur s'engage à donner une formation professionnelle dispensée dans un centre de formation d'apprentis (CFA).

Contrat d'apprentissage dans le secteur public

Le contrat d'apprentissage dans le secteur public favorise l'insertion professionnelle des jeunes par une formation dispensée en centre de formation d'apprentis (CFA) dans le cadre d'un contrat de travail.

Conseil et formation des porteurs de projet de création ou reprise d'entreprise.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat accompagne les futurs créateurs ou repreneurs d'entreprises. Le porteur de projet peut y faire le point sur son projet et être orienté vers des outils d'accompagnement adaptés. Un centre de ressources est à sa disposition.

Centre d'Aide à la Décision (accompagnement à l'orientation et à l'entrée en apprentissage)

Le Centre d'Aide à la Décision accompagne les jeunes souhaitant s'orienter vers les métiers de l'artisanat par la voie de l'apprentissage.

Bilan marché

Il s'agit de permettre au bénéficiaire de vérifier que son projet professionnel est porteur sur le marché de l'emploi.

Je m'oriente.info

L'objectif est d'aider les personnes qui souhaitent s'orienter, se réorienter, se former, s'insérer dans la vie active, monter leur entreprise ou évoluer dans leur carrière professionnelle à réaliser leur projet par un accompagnement en ligne en complémentarité avec les entretiens de face à face.

Bilan et orientation des ENA (élèves nouvellement arrivés en France)

La prestation est constituée d'un bilan avec entretien et test de positionnement dans la langue maternelle avec pour objectif d'élaborer un parcours de formation adapté.

Accompagnement personnalisé en orientation

Cet accompagnement permet au bénéficiaire de faire le point sur son orientation, son projet professionnel et son parcours de formation.

Accompagnement personnalisé en orientation

Cet accompagnement permet au bénéficiaire de faire le point sur son orientation , son projet professionnel et son parcours de formation.

Stages en entreprise (pour les jeunes porteurs d'un handicap)

Ces stages sont réalisés dans les entreprises ARPEJEH. D'une durée variable (selon la formation et le PPS) ils permettent aux jeunes de mettre en pratique leurs acquis dans un domaine qui leur correspond, et dans un environnement adapté prenant en compte leurs besions en termes d'aménagement et d'accompagnement

Les aides réservées aux situations de handicap :

Contrat d'apprentissage dans le secteur privé

C'est un contrat de travail particulier qui donne lieu à un salaire et par lequel un employeur s'engage à donner une formation professionnelle dispensée dans un centre de formation d'apprentis (CFA).

Contrat d'apprentissage dans le secteur public

Le contrat d'apprentissage dans le secteur public favorise l'insertion professionnelle des jeunes par une formation dispensée en centre de formation d'apprentis (CFA) dans le cadre d'un contrat de travail.

Développement de l'apprentissage des jeunes reconnus handicapés

Les développeurs missions handicap des Chambre de Commerce et d'Industrie interviennent auprès des entreprises et des futurs apprentis porteurs de handicap pour développer l'embauche de travailleurs handicapés en contrat d'apprentissage.

Stages en entreprise (pour les jeunes porteurs d'un handicap)

Ces stages sont réalisés dans les entreprises ARPEJEH. D'une durée variable (selon la formation et le PPS) ils permettent aux jeunes de mettre en pratique leurs acquis dans un domaine qui leur correspond, et dans un environnement adapté prenant en compte leurs besions en termes d'aménagement et d'accompagnement

Les aides réservées aux cadres :

Bilan marché

Il s'agit de permettre au bénéficiaire de vérifier que son projet professionnel est porteur sur le marché de l'emploi.

bilan professionnel

L'objectif du service est de permettre au bénéficiaire de construire ou préciser son projet professionnel dans le domaine de l'agriculture ou de l'agro alimentaire.

Les aides réservées aux primo-arrivants :

Bilan et orientation des ENA (élèves nouvellement arrivés en France)

La prestation est constituée d'un bilan avec entretien et test de positionnement dans la langue maternelle avec pour objectif d'élaborer un parcours de formation adapté.

>> Voir toutes les aides <<

Comment faire?

- 1. Consulter les aides qui vous correspondent
- 2. Rencontrer un conseiller pour vérifier votre projet professionnel

Actualité

Conseiller du salarié

Jeunes sans diplôme : comment intégrer une école de la 2e chance ?

La reconversion professionnelle précoce, le nouveau phénomène

Dernières mises à jour

- Contrat de volontariat pour l'insertion (Ministère de la Défense) (Jeunes)
- Contrat de professionnalisation (adultes) (Demandeurs d'emploi)
- Dispositif d'initiation aux métiers de l'alternance (DIMA) (Jeunes)
- Contrat d'apprentissage dans le secteur privé (Jeunes)
- Période de professionnalisation des agents publics hospitaliers (Salariés)